



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 1^{er} mai 2025 — N° 207

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hubert Landry.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner la présence de participants au Séminaire des profs.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hugues-Armand Assé.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de soutenir la mobilisation citoyenne pour sauver l'école FACE.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Carmen Caya à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole.

1^{er} mai 2025

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'événement communautaire Bols du partage.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rémy Tremblay à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de l'action bénévole.

Mme Fréchette (Sanguinet) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Nathalie Lévesque.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la Semaine minière du Québec.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le travail du Centre Alpha Papineau.

1^{er} mai 2025

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 990 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **466** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 990.

1^{er} mai 2025

Dépôts de documents

Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 2522-20250501)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 mars 2025 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant une opposition aux coupes budgétaires en santé et en services sociaux;

(Dépôt n° 2523-20250501)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mars 2025 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant une demande visant à doter les agents des services correctionnels du Québec de vestes de protection;

(Dépôt n° 2524-20250501)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 20 mars 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant le maintien intégral des services d'urgence au Centre de santé de Fortierville;

(Dépôt n° 2525-20250501)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 mars 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant une demande visant le réinvestissement des bourses Perspective Québec;

(Dépôt n° 2526-20250501)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 27 mars 2025 par M. Marissal (Rosemont) concernant le maintien des soins médicaux d'urgence au Centre hospitalier de Trois-Pistoles;

(Dépôt n° 2527-20250501)

1^{er} mai 2025

La réponse à la question écrite n° 258 concernant le plan de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont afin d'empêcher toute interruption de service à l'urgence, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 mars 2025 par M. Fortin (Pontiac);
(Dépôt n° 2528-20250501)

En remplacement de la réponse à la question écrite déposée le 9 avril 2025, la réponse à la question écrite n° 261 concernant une étude sur les répercussions de l'automatisation et de l'intelligence artificielle sur la main-d'œuvre au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 mars 2025 par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys);
(Dépôt n° 2529-20250501)

La réponse à la question écrite n° 266 concernant les droits des enfants victimes d'agression sexuelle, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 mars 2025 par Mme Garceau (Robert-Baldwin);
(Dépôt n° 2530-20250501)

La réponse à la question écrite n° 271 concernant la mise en place d'un comité sur le trouble développemental du langage, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 mars 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee).
(Dépôt n° 2531-20250501)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, retire certains propos non parlementaires.

1^{er} mai 2025

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Boulet, ministre du Travail, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les Québécoises et Québécois ont le droit d'être soignés dans un environnement salubre où des pannes de courant, des infiltrations d'eau, des vitres brisées et la présence d'animaux nuisibles ne viennent pas compromettre leur sécurité;

QU'elle rappelle également que chaque professionnel de la santé mérite un milieu de travail conforme aux normes de sécurité, de salubrité et de respect de la dignité humaine.

1^{er} mai 2025

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 467 en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les commissions d'enquête publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n°92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier, procède à des consultations particulières et tiene des auditions publiques le mardi 20 mai 2025, de 9 h 50 à 12 h 30 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Chambre de l'assurance de dommages, conjointement avec la Chambre de la sécurité financière
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Bureau d'assurance du Canada
Corporation des assureurs directs de dommages du Québec

1^{er} mai 2025

Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec
Beneva
Option consommateurs, conjointement avec l'Union des consommateurs
Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque organisme;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Emploi » du portefeuille « Emploi et Solidarité sociale »;

- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Ressources naturelles » du portefeuille « Ressources naturelles et Forêts »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Immigration, Francisation et Intégration » du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Sécurité publique » du portefeuille « Sécurité publique »;
- la Commission de la culture et de l’éducation, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Culture et Communications » du portefeuille « Culture et Communications »;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Solidarité sociale et action communautaire autonome » du portefeuille « Emploi et Solidarité sociale »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Affaires autochtones » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Santé » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Finances » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet « Revenu Québec » du portefeuille « Finances ».

1^{er} mai 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 282 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séances de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

À 11 h 10, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 mai 2025, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

1^{er} mai 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 990, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail :

(Vote n° 466)

POUR - 99

Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Duranceau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gentilcore (PQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	
Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)	
	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	
		Poulet (CAQ)	
		Poulin (CAQ)	

1^{er} mai 2025

Sur la motion de M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 467)

POUR - 95

Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dorismont (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
	Fontecilla (QS)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	
		Morin (PLQ)	